

# La Lettre de parly2



## Dossier :

- Bien vivre à Parly2, la responsabilité de chacun
- Cadre de vie, sécurité, environnement,...
- Le livret d'accueil

## Actualités :

- Le nouveau CSP

## La vie de nos résidences :

- Les résultats des AG secondaires
- Les travaux votés



Bien vivre  
à Parly2



— PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS —

# UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ CLAIRE POUR TOUS



Claire, complète et avantageuse, La Complémentaire Santé Société Générale prend en charge vos frais de santé et vous aide à mieux vous soigner, vous et votre famille. Bénéficiez en plus d'une couverture immédiate sans questionnaire médical. C'est simple, il n'y a pas de délai d'attente !

Offre spéciale jusqu'au 30 Juin 2013

**20% DE RÉDUCTION**  
sur les cotisations des 3 premiers mois  
pour toute adhésion à  
La Complémentaire Santé Société Générale

> Pour profiter de cette offre, rendez-vous dans les **agences Société Générale du Chesnay**

## 1. Dossier :

### Bien vivre à Parly2

■ L'harmonie est l'affaire de tous ...	4
■ Témoignages .....	4
■ Bienvenue aux nouveaux arrivants .....	5
■ Nos jardins et espaces verts .....	6
■ Respect de l'esthétique de l'ensemble immobilier .....	6
■ Squares, aires de jeux .....	6
■ Bruits de courts... Les pieds dans l'eau.....	7
■ Sécurité : prévention, vigilance et procédures .....	8
■ Circulation - Stationnement .....	8
■ Adeptes du vélo .....	9
■ Les soucis du quotidien... A qui faire appel ? .....	10
■ Zoom "intendants" .....	11
■ Tri sélectif - propreté .....	12
■ Nos amis les animaux .....	13

## 2. Actualités

■ Votre nouveau Conseil Syndical Principal .....	14
■ Nouvelle présidente à la SAIC .....	15
■ Programme du club Ars .....	19

## 3. La vie de nos résidences

■ Résultats des assemblées générales secondaires et travaux votés .....	16
■ Fenêtres et baies vitrées .....	16

## 4. Brèves - Agenda

■ Ils nous ont quittés.....	18
-----------------------------	----

### La lettre de Parly2 N°76

Editeur : Association Parly.com  
Local postal 376 – 78158 Le Chesnay cedex  
Téléphone : 01 39 55 31 11  
Email : parlycom@parly2.com - site web : www.parly2.com

### Responsable de la publication :

P. Chapotot, Directeur de la Rédaction

### Ont participé à la réalisation de ce numéro :

D. Bilger, P. Chapotot, Jacqueline Dailly, F. Decagny,  
F. Leridon, C. Rich  
Photos : Club Ars, CSP F. Leridon,  
Crédits photos : Shutterstock  
Publicités : CPH IMMOBILIER / OPTIC 2000 / LOGGIARAMA /  
PERENE / SESINI & LONGHY/SOCIETE GENERALE

Conseil, conception graphique et mise en page :

MARKETING TACTICS - 01 69 86 15 28

Imprimerie Actuel Graphic

Ce document est imprimé sur Satimat Green 135g, certifié FSC



www.parly2.com

## La communication, un exercice toujours renouvelé

Dans une copropriété de très grande taille comme celle de Parly2, forte de ses 7500 lots et quelques 18000 résidents, la communication est un rouage essentiel pour le développement d'une vie que chacun souhaite toujours plus harmonieuse.

Il appartient aux instances de la copropriété d'informer les copropriétaires et locataires des projets, des réalisations en cours ou bien encore des événements qui ponctuent la vie des différentes résidences.

### Notre copropriété dispose pour cela de trois supports essentiels :

**La Lettre de Parly2 :** les plus anciens d'entre vous se souviennent certainement du « Trait d'Union » créé par quelques pionniers parlysiens dès janvier 1977. Cette publication s'est transformée en 1987 en « Lettre de Parly2 », dont la maquette a régulièrement bénéficié d'évolutions, pour une lecture que nous souhaitons toujours plus agréable et plus informative. Au rythme de 3 à 4 numéros par an, cette lettre vous informe de la vie de notre copropriété et est distribuée à tous les résidents, ainsi qu'aux copropriétaires bailleurs.

**Le site internet « Parly2.com » :** quelque peu avant-gardiste dans le monde de la copropriété, Parly2 a développé dès 1999 son site internet. En cours de modernisation, il vous permettra de bénéficier des dernières technologies dans les domaines de l'ergonomie, du design, des conditions d'accès et des modalités de mise à jour.



**Le nouveau « livret d'accueil » :** créée il y a plus de 20 ans, la fameuse « valisette blanche » était remise aux nouveaux parlysiens, mais devenue obsolète, elle avait progressivement disparu. La création d'un nouveau support s'imposait. Elaboré minutieusement par un groupe de travail composé de copropriétaires bénévoles, ce livret d'accueil se veut très pratique d'utilisation. Il contient toutes les informations utiles aux nouveaux arrivants...

Les intendants le glisseront prochainement dans votre boîte aux lettres.

L'ensemble de ces supports d'information sont édités par l'association Parly.com, en charge de la communication et de l'information au sein de notre copropriété. Grâce à ses annonceurs et ses partenaires que nous remercions ici, ces outils de communication ne coûtent pas un centime d'euro aux copropriétaires.

Pour compléter votre information et participer activement à la vie des résidences, je vous invite à assister aux différentes assemblées générales annuelles de votre syndicat secondaire (entre octobre et décembre) et à celle de votre syndicat principal le 13 juin prochain, qui sont autant de moments d'information, d'échange et de convivialité.

Bien cordialement,

**Patrick Chapotot**

Président du Conseil Syndical Principal

## L'harmonie est l'affaire de tous.

Celui qui traverse par hasard Parly2, découvre, à proximité de Versailles et de Paris, au sein de deux communes dynamiques, un ensemble immobilier préservé, dans un écrin de verdure, qui a su résister et évoluer avec son temps.

Et s'il s'y attarde, il découvrira aussi... la détente autour des piscines l'été, les rires des enfants sous les chapiteaux, la bonhomie des tournois de tennis entre voisins, la convivialité des fêtes de résidence...

Sans oublier, trois centres commerciaux de proximité, un centre commercial régional, une église, un centre culturel et les nombreuses activités de loisirs proposées par le Club Ars, dans le centre culturel.

### En bref, il fait bon vivre à Parly2 !

Et si cela dure depuis plus de 40 ans, c'est que chacun, propriétaire comme locataire, a bien conscience que **ce cadre et cette qualité de vie privilégiés sont l'affaire de tous.**

Et pourtant, il n'est pas toujours facile de vivre en copropriété ! Qui n'a pas râlé en entendant les cris du bébé des voisins, certes adorable quand vous le croisez à 10h du matin... Qui n'a pas stationné (juste quelques minutes !) sur une place privée, tellement plus pratique pour décharger ses courses... Qui n'a pas déposé dans le local-poubelles son vieux grille-pain faute de temps pour aller à la déchetterie... « Tout le monde le fait... pas le temps... fatigué... pour une fois... »

Difficile de résister à l'individualisme et au repli sur soi, tant nos vies professionnelle et personnelle peuvent être source de stress et de fatigue...

Aussi, est-il important de rappeler que si chacun contribue financièrement par le paiement de ses charges de copropriété à l'entretien et à l'amélioration de ce patrimoine, **la préservation de cette harmonie tant esthétique qu'humaine n'est possible que grâce aux gestes et actes de chacun au quotidien...**

Tant pour les parlysiens de longue date, que pour les nouveaux arrivants, ce dossier a pour objectif de (re)faire le point sur les règles de vie de notre copropriété, afin d'aider chacun à préserver ce bien-être auquel nous tenons tant, sans oublier au préalable des principes simples et de bon sens : respect et comportement responsable.

**En résumé : « Ne rien faire qui puisse nuire à son voisin et à son environnement ».**

Dorothee Bilger

### ODILE, PARLYSIENNE DEPUIS 1968

« Un an ! » « Pas plus d'un an !!! » Qu'est ce qui, 45 ans plus tard, a fait s'ancrer notre famille à Parly2 ? C'est je crois d'avoir porté un rêve, l'avoir vu grandir, s'épanouir et prendre sans une ride le virage de la cinquantaine. Parly2 est né d'un rêve mais s'est éveillé d'abord grâce à quelques jeunes femmes entreprenantes qui n'avaient pas froid aux yeux. Premiers bridges dans les bars des appartements-témoins, cours de gym à 12 avec Madame Martin, bibliothèque dans un baraquement de chantier rue du Hameau, etc. Difficile à imaginer aujourd'hui, n'est-ce pas ? Bravo donc à tous ceux qui ont pris la relève, et merci !!!

### ANAÏS, ETUDIANTE, 23 ANS

J'ai emménagé à Parly2 avec ma famille à l'âge de 2 ans. De la maternelle jusqu'à la fin du collège, j'allais à l'école en face de ma résidence ; mes parents me laissaient en toute confiance passer mon temps libre dans le square avec mes amis et ma sœur. Nous nous défoulions dans les piscines et sur les courts de tennis et allions rêver le samedi matin au Centre Commercial. Aujourd'hui à 23 ans, j'ai toujours du plaisir à vivre dans cet univers. On se sent à la fois en ville proche de tout et de tout le monde tout en ayant la possibilité de s'échapper en forêt, au parc du château... Tout est facilement accessible à pied ou à vélo. Cette mixité finement pensée entre urbanisme et espaces "libres" assure un très bon équilibre pour chacun et je pense sincèrement que la force du projet de Parly2 perdure encore aujourd'hui ; mais à chacun de veiller à maintenir un rapport social et d'échange entre les habitants.

### FLORENCE, 43 ANS

Fille de parlysiens, depuis 1971 je n'ai quitté Parly2... que deux ans ! Sa verdure, la proximité du centre commercial régional et du parc de Versailles, la possibilité de tout y faire à pied, ses piscines, la proximité des écoles et du collège, la bonne gestion de la copropriété nous ont incités, mon mari et moi, à y devenir propriétaires dès 1996. Nos enfants grandissant, nous avons envisagé d'acquérir un logement plus vaste en dehors de Parly2 mais Maud (14 ans) et Thomas (12 ans) nous ont fait comprendre qu'ils ne souhaitaient pas quitter le cadre de vie dans lequel ils se plaisent tant...

### JEAN-PIERRE, RETRAITÉ, HABITANT DEPUIS 1973 À PARLY2

Je suis venu à Parly2, attiré par « la ville à la campagne » et la nouveauté que présentaient les appartements à l'époque (cuisines aménagées). J'étais à la recherche du « bien-être ». J'y apprécie depuis le début le cadre de vie et la bonne gestion de la copropriété.

# Bienvenue aux nouveaux arrivants !

**H**abillé de son ruban rouge tel un roman honoré d'un prix littéraire, synonyme de prestige et de reconnaissance, **le livret d'accueil de Parly2** version modernisée 2013 vient tout juste d'être imprimé. Il va prochainement être distribué à tous les résidents (copropriétaires et locataires) puis sera systématiquement remis à chaque nouvel arrivant.

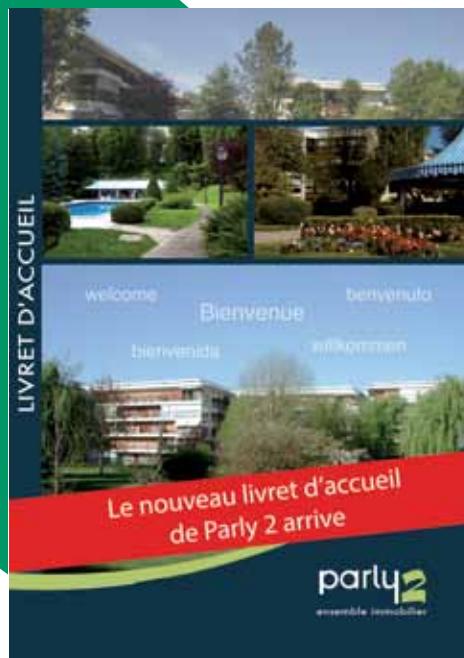
Appréciez-le à sa juste valeur, c'est un condensé d'informations indispensables à tout bon parlyzien, telles que : l'organisation de Parly2, son mode de fonctionnement et de communication, le rôle de l'intendant, les conseils pour préserver l'art de vivre, et les adresses utiles. Ces informations et recommandations sont regroupées sous forme de rubriques dans lesquelles le résident, qu'il soit copropriétaire ou locataire, peut se plonger pour trouver rapidement des réponses à ses questions. Il est fait référence au **règlement de copropriété et au règlement intérieur** qu'il convient de respecter.

Ce guide va vous permettre de trouver des repères pour mieux vous intégrer dans la vie de la copropriété.



Merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'élaboration de ce livret.

*Françoise Decagny*  
Membre du Groupe de travail "livret d'accueil"



## Pourquoi un livret papier à l'heure du tout numérique direz-vous ?

Tous les copropriétaires ne sont pas équipés d'ordinateurs. Comparé à la valisette d'origine, **ce livret version « mini »**, **séduit par son côté pratique** et peut même aisément se glisser dans votre sac ! Nous avons souhaité également qu'il soit attractif :

- Le regroupement d'informations, telles que "Parly2 par Squares et Résidences", est destiné à simplifier votre orientation dans la copropriété.
- En fin de livret, les fiches encartées avec le plan de la résidence et les lignes de transport à proximité facilitent votre vie et vos déplacements au sein de votre copropriété.

Cette présentation sous forme de livret et de fiches amovibles permettra une mise à jour régulière, tous les 3 ans au maximum, pour les conseils syndicaux ou les prestataires sous contrat. Pour optimiser les coûts de production, seules les fiches concernées feront l'objet d'une réédition. Pour les passionnés de high-tech, nous avons souhaité l'impression d'un QRcode sur le rabat du livret, il suffit de le scanner avec l'application adéquate (QR Droid ou QR barcode scanner gratuits) téléchargée sur votre mobile, vous aurez directement accès au lien du site internet de la copropriété de Parly2 : [www.parly2.com](http://www.parly2.com), pour des informations plus complètes et détaillées, notamment sur les règlements intérieur et de copropriété.



Souhaitons que ce livret d'accueil devienne vite un référent du bien vivre à Parly2.

Nos jardins  
et espaces verts :  
lieux d'agrément  
préservés.



**25 hectares d'espaces verts communs largement arborés et fleuris et plus de 73 000 m<sup>2</sup> de jardins "privatifs" !**

C'est cela qui fait de notre copropriété "une ville à la campagne" ! Mais entretenir, voire améliorer ce cadre de vie nécessite la mise en place d'un certain nombre de règles.

- Les jardins "privatifs" : leur entretien est obligatoire ; ceci suppose la tonte et les élagages réguliers. Les plantes grimpantes le long des façades sont à éviter, elles risqueraient d'être endommagées lors des ravalements annuels. Les poses de portillon, de grillage, d'abri range-outils et de terrasse sont autorisées selon des modalités définies par le règlement intérieur. Par contre, les haies (le plus souvent de thuyas) délimitant les jardins sont des parties communes et donc entretenues par la société prestataire de la résidence ; ainsi, la hauteur de taille est quasi identique pour l'ensemble de Parly2.
- Les espaces verts communs : leur entretien est assuré par les prestataires de services sélectionnés par chaque résidence ; le coût est supporté par chaque copropriétaire qui a donc à cœur de respecter cet environnement en évitant de marcher sur les pelouses, en ramassant les déjections canines et en ne cueillant pas les fleurs des massifs... même pour faire un beau bouquet à sa maman !

Respectons  
l'esthétique  
de l'ensemble  
immobilier.



**660 000 m<sup>2</sup> de bâtiments, 278 immeubles et 11 types de façades différentes...**

Ces quelques chiffres nous font rapidement comprendre que si, comme pour notre patrimoine "vert", nous souhaitons maintenir l'harmonie de notre copropriété, il est essentiel qu'une certaine discipline régie nos envies de transformer ou de modifier l'aspect de nos façades et de notre bâti.

Ainsi, installer une loggia, changer nos stores extérieurs ou nos volets roulants, remplacer nos fenêtres ou les huisseries, poser un parquet, installer des croisillons sur notre balcon, c'est possible ! Mais en respectant toujours les modèles ou modalités déposés chez le syndic, et selon les cas, après consultation de l'architecte de la copropriété.

En bref et pour ne pas se tromper, consultons toujours le syndic avant de procéder à des travaux touchant le bâti, cela nous évitera une éventuelle déconvenue et nous fera finalement gagner du temps !

Squares,  
aires de jeux :  
lieux de promenade  
et de détente  
pour tous.



Au moindre rayon de soleil, nos squares et les 3 aires de jeux que compte la copropriété (situées avenue Charles de Gaulle et à proximité des résidences Saint Cloud et Monceau) s'animent et deviennent de vrais lieux de vie, rassemblant enfants, parents et grands-parents... Convivialité et sécurité priment : les parents n'oublient pas qu'ils sont responsables de leurs enfants, les jeux doivent rester sans danger pour autrui (pas de rollers, fléchettes, vélos), sans bruit excessif et en respectant les espaces verts.

## Bruits de courts... Les pieds dans l'eau...



Piscines résidentielles et courts de tennis gratuits, dès les beaux jours, incitent à la détente le week-end et après la journée de travail. Les clubs house accueillent également des fêtes et réunions de résidences autour des piscines. Faire une partie de tennis sur nos courts privés, entourés d'espaces verts contribue à cette qualité de loisirs, difficile à égaler en banlieue parisienne.

- 8 piscines ouvertes de juin à début septembre
- 7 courts de tennis ouverts toute l'année : 4 courts au Chesnay (à proximité de l'Arboretum) et 3 courts à Rocquencourt (rue des Erables).

Club-piscine	Résidences
Orangerie	Orangerie, Passy, Gabriel, Varenne
Concorde	Concorde, La Muette, Louvre, Hôtel-Bureaux
Etoile	Etoile, Georges V, Bagatelle, Tuilerie, Saint-Honoré, Breteuil
Opéra	Opéra, Odéon, Saint-James, Monceau, Iéna, Rivoli
Solférino	Solférino, Chaillot, Saint-Michel, Auteuil, Trocadéro
Longchamps	Longchamps, Maillot, Orsay, Ranelagh, Saint-Augustin
Foch	Foch, Saint-Cloud, Palais-Royal
Neuilly	Neuilly, Saint-Germain-des-Près

## Quelles formalités pour accéder à ces équipements ?

La carte de Club Piscine est délivrée par l'intendant à tout résident qui en fera la demande sur présentation d'une pièce justificative et sera validée chaque année par un tampon. Grâce à cette carte, vous accédez librement à la piscine à laquelle est rattachée votre résidence ; vous devrez nécessairement accompagner vos enfants s'ils ont moins de 10 ans et pourrez inviter 2 personnes non résidentes par logement.

Le surveillant de baignade contrôlera votre carte. Ne lui en veuillez pas, cela fait partie de ses fonctions !

Le badge Tennis est également délivré par votre intendant (photo + chèque de 12,20 € correspondant au coût du badge - payable une unique fois), qui vous remettra également une notice sur l'utilisation des courts. L'année suivante, il vous suffira de faire tamponner votre badge chez l'intendant.

.../...



**1€ de plus**  
2<sup>ème</sup> paire avec verres unifocaux correcteurs à partir de 1€ de plus - hors Verres Vision Ordinateur et hors option



**à partir de 80€ de plus**  
2<sup>ème</sup> paire avec Verres Vision Ordinateur correcteurs unifocaux à partir de 80€ de plus - hors option



**à partir de 20€ de plus**  
2<sup>ème</sup> paire avec verres correcteurs unifocaux solaires à partir de 20€ de plus - hors option





www.optic2000.com

à chacun sa  
**2<sup>ème</sup> PAIRE\***  
à partir de 1€ de plus

\* Pour l'achat d' 1 monture et 2 verres correcteurs, pour un prix ≥ à 150 € en verres unifocaux et 230 € en verres progressifs, vous bénéficiez simultanément pour 1€ de plus d'une 2<sup>ème</sup> paire équipée de 2 verres organiques standard blancs. L'offre 2<sup>ème</sup> paire est également disponible :  
- avec des verres solaires correcteurs standard pour un prix de 20 euros avec des verres unifocaux et 40 euros avec des verres progressifs  
- avec des Verres Vision Ordinateur correcteurs (traitement antireflet inclus) pour un prix de 80 euros avec des verres unifocaux et 150 euros avec des verres progressifs  
Offres 2<sup>ème</sup> paire constituées de montures à choisir dans la collection « 2<sup>ème</sup> paire » et de verres correcteurs de même correction que la 1<sup>ère</sup> paire, non traités, non amincis, non durcis et non traités antireflet (sauf 2<sup>ème</sup> paire Verres Vision Ordinateur). Options possibles avec suppléments payants après établissement d'un devis. Offres applicables uniquement pour les corrections -8,00 + 6,00 cyl 4 ; S+C ≤ 6, et non applicables pour l'achat d'équipements montures + verres présentés sur optic2000.com. Offres valables du 01/01/2012 au 31/12/2012 et non cumulables avec d'autres offres et avantages. Visuel non contractuel.

## Sécurité : prévention, vigilance et procédures pour réduire les risques.

### Réduire les risques liés au gaz, incendie, produits toxiques.

Veillons à entretenir et mettre en conformité nos installations électriques, les raccordements au gaz, et procédons régulièrement au ramonage des cheminées (quand elles existent) : ceci est de la seule responsabilité du copropriétaire.

Favorisons la circulation d'air : ne modifions, ni ne bouchons les ventilations hautes et basses dans les cuisines.

Enfin rappelons que l'installation de détecteurs de fumée dans les parties privatives sera obligatoire au 08 mars 2015, mais désormais interdite dans les parties communes.

### Limiter les risques de vols

Les démarcheurs sont nombreux à sonner à notre porte sous prétexte d'examiner les installations électriques ou de nous vendre des fenêtres. Leurs cibles privilégiées sont les personnes les plus vulnérables ; aussi, avant d'ouvrir notre porte, vérifions auprès de l'intendant ou du syndic l'identité de notre visiteur.

C'est bien sûr l'été que le risque de cambriolage est le plus élevé, alors ayons quelques réflexes simples avant les départs en vacances :

**Signalons au commissariat notre absence, faisons relever régulièrement notre courrier et laissons un numéro de téléphone à l'intendant où il pourra nous joindre en cas d'urgence.**



## Circulation - Stationnement : éviter toute gêne ou entrave à la sécurité...

Sur toutes les voies de la copropriété, le code de la route s'applique ! La vitesse est limitée à 30, voire à 20 km/h dans les zones de rencontres (priorité donnée en premier aux piétons, puis aux cyclistes, et enfin aux voitures) ; mais dans tous les cas, soyons particulièrement vigilants du fait d'une visibilité souvent réduite et en absence de trottoir.

Pour la sécurité de tous, il est bien entendu important de ne pas stationner devant les accès aux allées pompiers, les bouches d'incendie, les passages devant les entrées d'immeubles, les garages et parkings privés.

Enfin, rien de plus désagréable que de trouver son parking "squatté"... même pour quelques minutes. Alors faisons un effort pour respecter ces emplacements privatifs !

## NUMÉROS D'URGENCE

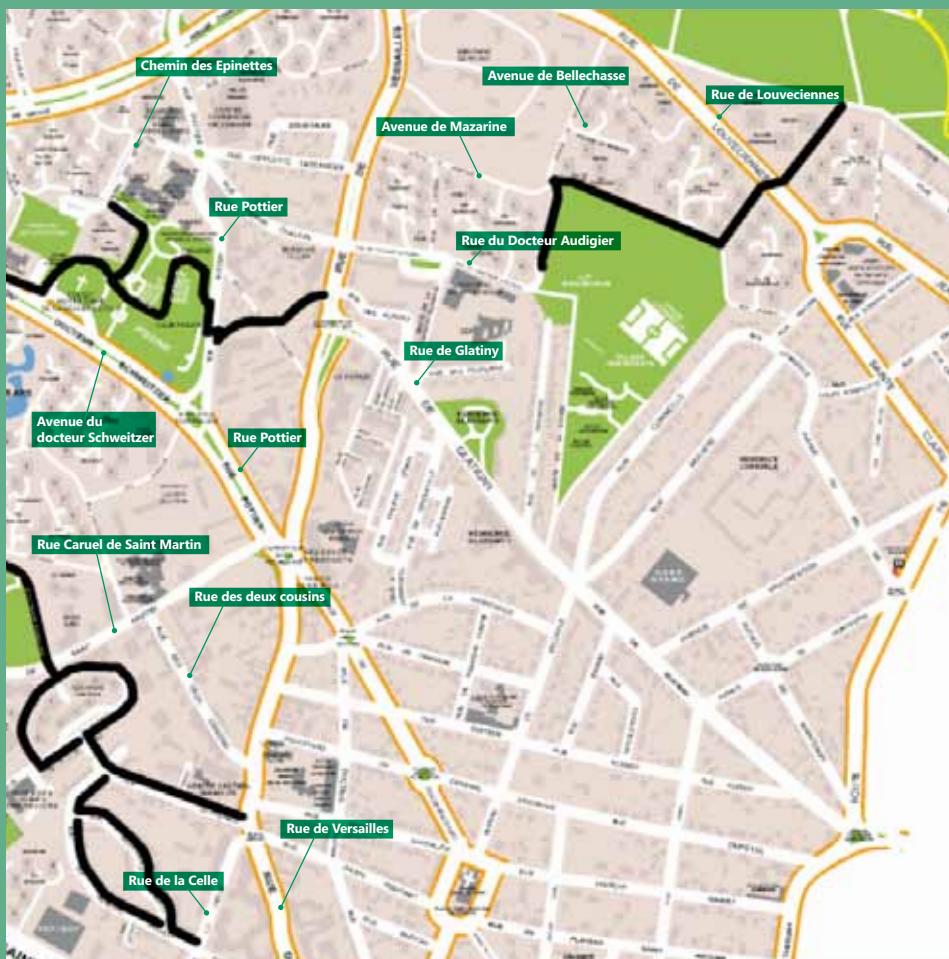
Pompiers	18
SAMU	15
Police	17
Centre de Supervision Urbaine Le Chesnay (24h/24) (pour signaler tout désordre ou danger sur la voie publique)	01 39 23 23 22

Adeptes  
du vélo,  
prenez plaisir  
sur les pistes  
cyclables.

L'usage du vélo se développe régulièrement, comme moyen de locomotion pour les trajets de proximité et pour les loisirs du week-end. Tant et tant de verdure à proximité ! Plusieurs zones de rencontres ont été récemment installées par la ville de Chesnay sur les voies de la copropriété, permettant de matérialiser et de sécuriser les déplacements en deux roues.



[www.lechesnay.fr/plans-de-zonages/](http://www.lechesnay.fr/plans-de-zonages/)



Un local à vélos est mis à disposition dans chaque immeuble. Rappelons, en effet, que pour des raisons de sécurité, il est interdit de se garer dans les parties communes. L'usage du vélo doit s'arrêter à l'entrée de la résidence. Il serait dommage qu'une balade en famille se termine par une collision avec un promeneur à pied !

.../...

## Les soucis du quotidien... A qui faire appel ?

**P**as bricoleur, toujours pressé ? Beaucoup de petits tracas se résolvent rapidement à Parly2 grâce à la pertinence des contrats de prestations de services et à la diligence de nos intendants !

**Un robinet fuyard...** un contrat d'entretien est signé par chaque résidence avec la Société ISTA (ex-AQUAGEST) qui prend en charge gratuitement l'entretien et la réparation des robinetteries, robinets de machine à laver, robinets d'arrêt et mécanismes internes de chasse d'eau. Il suffit de vous inscrire auprès de l'intendant ; ISTA passe à votre domicile aux jours fixés pour votre résidence (passage 2 fois par mois).

**Une blatte sur un mur, une armée de fourmis, un nid de guêpes...** la société SICRE LEMAIRE intervient systématiquement dans toutes les résidences 2 fois par an pour la dératisation et la désinsectisation et à la demande, en cas de problème ponctuel signalé à votre intendant.

**J'ai trop chaud, j'ai trop froid...** il convient de signaler votre problème à l'intendant qui vient relever les températures de chaque pièce de votre domicile ; s'il s'avère que l'une ou plusieurs sont effectivement non conformes aux températures usuelles, il prévient alors immédiatement la gérance qui, en relation quotidienne avec notre chauffagiste, la société COFELY, la fait intervenir.

**Je suis bloqué dans l'ascenseur...** d'ici fin 2013, l'ensemble des ascenseurs de la copropriété aura été modernisé et sera équipé d'une triphonie bi-directionnelle ; cette ligne téléphonique en cabine permet à l'usager bloqué de communiquer avec un centre d'appels qui a obligation d'envoyer un technicien pour vous désincarcérer dans un délai contractuel - aujourd'hui de 45 minutes maximum.

**J'attends un colis postal et suis absent de mon domicile...** l'intendant le réceptionne (dans le cadre de ses horaires de travail) et le facteur dépose dans votre boîte aux lettres un avis de passage, qui vous permet de venir tranquillement récupérer votre paquet à la loge.

**Il neige...** vous n'avez aucune obligation individuelle de déneigement ! Ce sont nos intendants, qui dûment équipés de sel et d'épandeurs, de pelles et de raclettes, sont chargés de dégager l'entrée des immeubles et de maintenir un passage sur les allées. Pour déneiger les trottoirs longeant la résidence, ils sont aidés par les entreprises de ménage et éventuellement par l'entreprise CVPJ.

**Et si...** je suis victime d'un dégât des eaux, mon balcon fuit, etc. Je signale mon problème à l'intendant qui m'indique la démarche à suivre et fait un rapport à la gérance sur l'incident mentionné.

## Cuisines / perene

 Fabrication Française  
spécialiste cuisines PARLY 2

29, rue de Versailles  
78150 Le Chesnay

Devis gratuit sur rdv  
01 39 55 21 21



## ZOOM - INTENDANTS

Vous l'aurez donc rapidement compris, le premier interlocuteur de chaque copropriétaire est l'intendant de sa résidence. Ses principales missions sont l'accueil, la surveillance et la sécurité.

**Accueil :** il vous renseigne sur l'ensemble des procédures, vous aide à trouver la meilleure solution pour résoudre votre problème, reçoit et consigne vos remarques dans le cahier de conciergerie, puis alerte la gérance. Ce cahier est vérifié à chaque visite, par le gérant de votre résidence.

**Surveillance :** parfaitement maître du règlement intérieur, il veille à le faire respecter. Ainsi, quand votre intendant vous fait une remarque ayant trait au bruit intempestif, à une erreur sur le tri sélectif, à l'encombrement d'un balcon, au vagabondage de votre chien..., il fait son travail, écoutez le ! Il inspecte quotidiennement les parties communes et s'assure de leur bon entretien, de l'exécution des travaux, il relève les compteurs d'eau froide des immeubles et affiche les notes d'information...

**Sécurité :** il contrôle le bon fonctionnement et le respect des règles de sécurité dans les parties communes des bâtiments. Il signale toute anomalie à la gérance, voire à la police.

**L'intendant est une interface indispensable entre résidents et gérance.**

Un intendant ou un couple a la charge d'une ou deux résidences : un total de 28 loges pour nos 36 résidences, soit 34 personnes (56 % de femmes et 44 % d'hommes). L'ancienneté moyenne est de 11 ans, et la moyenne d'âge de 49 ans.

### LE BRUIT - 1<sup>ère</sup> cause de conflit entre voisins !

Le seuil de tolérance est particulièrement variable d'un individu à l'autre !

Mais dans tous les cas, évitons les bruits d'eau et de chasses d'eau la nuit, pensons à retenir les portes-fenêtres et les portes des halls, ayons le pas léger dans les escaliers ou notre appartement et ne partons pas en vacances sans éteindre nos radios-réveils !



### En dehors des horaires d'ouverture de la loge, en cas de problème, je fais comment ?

#### J'appelle M. SINEUX et son équipe !

Ceux-ci assurent la sécurité pour l'ensemble de la copropriété entre 12h et 15h en semaine, le soir à partir de 20h pour toutes les loges où il n'y a plus d'astreinte de nuit, puis du samedi 12h au lundi matin 8h ; Ils gèrent également les remplacements des intendants en cas de maladie et de congés.

## NUMÉROS D'URGENCE

Sécurité Parly2 M. SINEUX      01 39 43 95 61  
(hors horaires d'ouverture des loges)      06 60 14 63 55

### UN ROBINET QUI GOUTTE PRÉSENTE UNE PERTE DE 35 M<sup>3</sup>/AN.

Une fuite sur une chasse d'eau peut entraîner une perte de l'ordre de 200 m<sup>3</sup>/an !  
Prix du m<sup>3</sup> au Chesnay : 4,37€  
Prix du m<sup>3</sup> à Rocquencourt : 4,36€ (Tarif 2012)  
Utilisons au maximum les services de notre prestataire (ISTA, ex AQUAGEST) pour limiter nos charges.



## Tri sélectif - Propreté

citoyens responsables  
et solidaires, sachons préserver  
notre environnement  
et respecter nos voisins...



## ATTENTION

- Pneus, bouteilles de gaz sont à rapporter aux fournisseurs.
- Médicaments, dans les pharmacies relais « Cyclamed ».
- Déchets de soins (seringues, scalpels, aiguilles) sont à déposer en pharmacie exclusivement en boîte jaune homologuée.

### ADRESSE DES DÉCHETTERIES :

■ **Habitants du Chesnay :**  
37 rue Caruel de Saint-Martin  
78 Le Chesnay.  
[www.lechesnay.fr/dechetterie/](http://www.lechesnay.fr/dechetterie/)

■ **Habitants de Rocquencourt :**  
Rue Abel Gance -ZAC de la Croix  
Bonnet 78 Bois d'Arcy  
[www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr) >  
Thématiques > Environnement

### Un doute, une question ?

**Le Chesnay : 01 39 23 23 26**

**Rocquencourt : 0800 284 524**  
(appel gratuit)

**Pour accéder à chaque  
déchetterie, une carte (gratuite)  
est nécessaire.**

## A

### Adoptons les bons réflexes en matière d'usages et d'organisation du tri :

les poubelles sauvages sont bien évidemment interdites. On ne jette ni détritus, ni mégots par ses fenêtres ou par dessus son balcon ; pensons à nos voisins des rez-de-jardin et aux accidents que nous pourrions provoquer par négligence et manque de savoir-vivre.

Dans les vide-ordures, ne jetons que des ordures soigneusement emballées et surtout pas de verre qui pourrait blesser le personnel de nettoyage.

Le tri sélectif est pratiqué dans les locaux à poubelles et un planning est mis en place pour chaque type de déchet.

**Attention donc à ne pas encombrer les locaux dédiés avec des objets destinés à la déchetterie ou aux encombrants.**

DECHETS VERTS	ENCOMBRANTS	DEEE
Végétaux, branchages, attachés en fagots. Réservés aux jardins privatifs, dans des sacs krafts biodégradables ou en fagots. Ne jamais mettre dans ces sacs de pots en plastique de ferraille ou de terre.	Meubles cassés, tapis, sommiers, matelas, vélos usagers.	Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et déchets toxiques.
<b>Le Chesnay</b>		
Les lundis avant 8h, de mars à décembre.	2 fois par mois - planning affiché dans les halls de chaque bâtiment.	Pas de collecte, se rendre à la déchetterie.
<b>Rocquencourt</b>		
Les lundis, de mars à décembre. Le 3 <sup>ème</sup> lundi, de novembre à mi-mars.	Le 3 <sup>ème</sup> vendredi du mois.	Place Charles-de-Gaulle - le 4 <sup>ème</sup> samedi du mois de 10h à 12h.

# Loggiarama

78340 - LES CLAYES SOUS BOIS

## VITRERIE - MIROITERIE

DEPUIS LA CRÉATION DE PARLY2

**QUALITÉ - RAPIDITÉ & EXIGENCE**  
Pour le professionnel et le particulier

MIROIRS - DOUBLES VITRAGES

DÉCOUPE DE VERRE - LOGGIAS

MAGASINS - VÉRANDAS

BOW-WINDOW

ALU - PORTES COULISSANTES

VOLETS ROULANTS - STORES INT/EXT



LOGGIARAMA : 6 rue du Président Kennedy, Z.I. du Chêne Sorcier - 78340 Les Clayes Sous Bois - Tél : 01 30 07 54 84 - Fax : 01 30 79 03 41  
E-mail : [loggiarama@wanadoo.fr](mailto:loggiarama@wanadoo.fr) - [www.loggiarama.fr](http://www.loggiarama.fr)

## Nos amis les animaux.



**N**ous sommes nombreux à apprécier les animaux de compagnie dans notre cadre de vie et cela est bien légitime ! Mais attention à ne pas imposer leur présence, ni causer de nuisances aux résidents qui n'auraient pas la même affinité avec nos fidèles chiens, chats, oiseaux,...

Soyons donc attentifs à suivre certaines règles pour éviter de nous fâcher avec nos voisins ou pire, voir nos animaux victimes de malveillances...

Ainsi, un chien tenu en laisse ne constitue aucun danger pour autrui et l'utilisation des "canipoches" pour ramasser les déjections permet de conserver nos lieux de promenade propres : à disposition, 3 distributeurs à la Résidence Louvre et 4 distributeurs à la Résidence La Muette, ainsi que dans la ville du Chesnay.

Aucun animal ne doit vagabonder et il est interdit de nourrir chats, chiens errants, de même qu'il est déconseillé de nourrir les oiseaux en liberté ; cela favorise leur prolifération et est source de dégradations de notre environnement...

Le nombre de tourterelles et de pigeons augmente, avec les désagréments associés. Pourquoi pas un pigeonnier ? Une solution à étudier...

### CHATS ERRANTS :

des bénévoles des résidences Passy et Gabriel ont organisé leur stérilisation. Leur capture en douceur est réalisée avec des cages-pièges et leur stérilisation est assurée, à moindre coût, par des vétérinaires locaux. Les chats sont ensuite remis en liberté dans les jardins des résidences. Bravo pour cette initiative !

### LES CANARDS COLVERT DU CENTRE CULTUREL : LA FAMILLE S'AGRANDIT ET DEVIENT UN RÉEL SOUCI...

Aujourd'hui, 40 canards ont élu domicile sur la pièce d'eau du Club Ars et reviennent chaque année au printemps, plus nombreux : ils pondent sur place et la colonie augmente ... Peu farouches, ils réclament de la nourriture et évoluent en liberté autour du Club Ars, dans les espaces verts.



En effet, au fil des mois, le petit lac est devenu l'un des lieux de promenade préféré des enfants qui ont pris l'habitude de leur apporter pain et autres gourmandises et même de protéger les œufs des prédateurs. Or, cette situation devient réellement préoccupante par les nuisances qu'elle apporte au voisinage : bruit, déjections qui salissent les bâtiments, végétation environnante abîmée.

**Ne les nourrissons plus. Permettons ainsi à notre charmante colonie de trouver un autre lieu de villégiature**

## Le mot de la fin

Notre patrimoine immobilier vieillit bien, un environnement préservé, une qualité de vie privilégiée...

Grâce aux gestes quotidiens de chacun, à l'investissement du syndic et à la vigilance des intendants, mais également au travail souvent discret et méconnu de parlysiens bénévoles !

Encore une spécificité de notre copropriété ! Ce sont les Conseils Syndicaux (Secondaires et Principal), composés de résidents, qui contrôlent la bonne gestion du syndic, veillent à l'entretien et à la pérennisation de notre ensemble immobilier et à notre " bien-vivre ".

N'hésitons donc pas à nous engager si nous disposons d'un peu de temps ou si l'envie nous en prend !

A défaut, respectons le travail accompli par nos bénévoles en participant aux assemblées générales de nos résidences (ou en donnant un pouvoir).

Continuons donc ensemble, chacun à notre manière avec notre sensibilité et notre disponibilité, à faire vivre ce modèle d'auto-gestion et d'art de vivre...

Le respect de chacun et beaucoup d'humanité entre nous, car n'oublions pas qu'à Parly2 comme ailleurs, la solitude et l'isolement existent...

*Dorothee Bilger*

### LE BÉNÉVOLAT À PARLY2 :

**+ DE 300 PERSONNES DANS LES CONSEILS SYNDICAUX SECONDAIRES  
+ DE 100 PERSONNES AU SEIN DU CONSEIL SYNDICAL PRINCIPAL ET DE DIVERS GROUPES DE TRAVAIL ET COMMISSIONS**

## Votre nouveau Conseil Syndical Principal...

Lors des dernières assemblées générales qui se sont déroulées dans vos résidences entre octobre et décembre derniers, vous avez élu ou réélu vos délégués qui siègeront pour trois ans au sein du Conseil Syndical Principal (CSP). Cette année, le CSP se compose pour un quart des 37 membres, de délégués fraîchement élus, dont une grande partie œuvrait déjà au sein de vos conseils secondaires.

Ces 37 délégués ont pour rôle de veiller à la bonne gestion des parties communes. Leur rôle ne s'arrête pas là, ils ont en effet une mission de contrôle du syndic.

Enfin, et c'est peut être là le plus important mais aussi le plus délicat, le CSP a pour rôle de préserver tout à la fois l'unité de Parly2 en fédérant les 37 syndicats secondaires sur des problématiques d'intérêt général

(même si certaines naissent au sein des conseils secondaires) mais également de garantir l'harmonie de Parly2. Quels que soient les nombreux sujets traités au sein de la copropriété, ce sont l'harmonie et l'intérêt général qui doivent toujours l'emporter sur toutes les autres considérations.

### ... et son nouveau bureau

Lors de sa première réunion de l'année en janvier 2013, le nouveau CSP a également élu... son nouveau bureau qui doit comporter entre 5 et 10 membres. Cette année 16 candidats postulaient, un record...particulièrement rassurant ! Cela montre l'intérêt porté par les copropriétaires - bénévoles pour le bien commun. Huit d'entre eux ont été élus. Dans cette séance de janvier, le CSP m'a également reconduit dans ma responsabilité de président. J'en profite ici pour remercier chacun de la confiance qu'il m'accorde.

### Le rôle du bureau est multiple :

- Veiller au bon fonctionnement du quotidien, avec une communication permanente auprès du syndic et de la gérance.
- Anticiper et cerner les différentes problématiques (à titre d'exemple, les économies d'énergie sur le bâti) qui seront traitées ensuite auprès du CSP et des différentes commissions (Charges/Finances, Energie, Sécurité, Chauffage, etc....) et groupes de travail.
- Représenter la copropriété de Parly2 dans différentes instances (mairies du Chesnay et de Rocquencourt, club ARS, centre commercial, etc.)

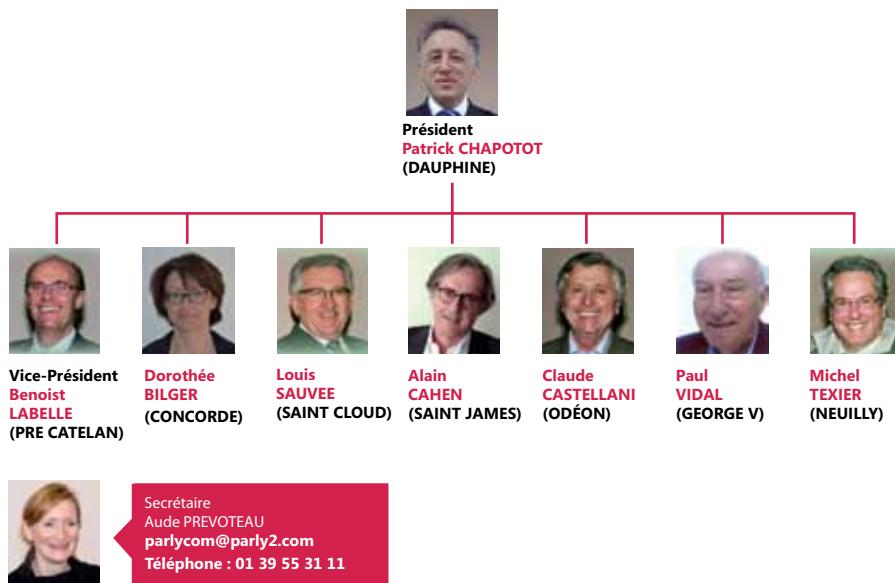
Ainsi, Parly2 dispose d'une « gouvernance » adaptée qui a fait ses preuves au fil du temps.

*Patrick Chapotot*

Les membres du CSP Parly2



## ... et votre nouveau Bureau



Paul Boulenger passe le relais à Jacqueline Dailly - nouvelle présidente de la SAIC du Chesnay Trianon



« Avant notre emménagement à Parly2 en 1990, je connaissais la copropriété par mes beaux-parents qui y habitaient depuis 1972. Ma belle-mère était assez impliquée puisque, faisant partie du conseil syndical secondaire de sa résidence (Bagatelle) qu'elle représentait au Conseil Principal, elle avait également été administrateur de la SAIC.

Sans parler de la qualité de vie, j'avais été séduite par celle de la tenue de la copropriété et également interpellée par l'implication de bénévoles – administrateurs de la SAIC, membres des conseils syndicaux secondaires, du conseil principal, du bureau du CSP, des différentes commissions. Cela permet de maintenir un cadre agréable au sein de la copropriété, tout en veillant à gérer au mieux ce patrimoine. Aussi, lorsqu'il m'a été proposé de rentrer au conseil d'administration de la SAIC en 2003, j'y ai vu le moyen de contribuer moi aussi à la vie de Parly2 en mettant, outre ma bonne volonté, mes compétences professionnelles de chef de mission en cabinet d'expertise comptable à la disposition de la communauté parlysienne.

Je me félicite de succéder à M. Paul Boulenger qui s'est tellement engagé durant ses mandatures et sa présidence de la SAIC, et je remercie les actionnaires qui m'ont élue administrateur ainsi que les membres du conseil d'administration qui me font confiance. »



Jacqueline Dailly

### Liste des délégués (D) au conseil principal et des présidents (P) des conseils syndicaux secondaires :

AUTEUIL	M. GUERIN (P)	Mme CORDIER (D)
BAGATELLE	M. LABROUSSE (P)	M. GUILLOTEAU (D)
BRETEUIL	M. CAHIN (P) et (D)	
CHAILLLOT	M...	M. JATTEAU (D)
CONCORDE	Mme BILGER (P) et (D)	
DAUPHINE	M. CHAPOTOT (P) et (D)	
ETOILE	M. BERGER (P)	Mme ALIF (D)
FOCH	M. LE ROUX (P) et (D)	
GABRIEL	M. DAVIGNON (P) et (D)	
GARAGE G1	M. CHOUQUARD (P) et (D)	
GEORGE V	M. VIDAL (P) et (D)	
IENA	Mme COQUIER (P) et (D)	
LA MUETTE	M. RENAUD de la FAVERIE (P)	M. LEGRAND (D)
LONGCHAMP	M. RECHAGNIEUX (P) et (D)	
LOUVRE	M. BRAULT (P) et (D)	
MAILLOT	M. CHOTARD (P)	M. CHOUQUARD (D)
MONCEAU	M. COUASNON (P)	M. BONNEHON (D)
NEUILLY	M. SEVRIN (P)	M. TEXIER (D)
ODEON	Mme MERELLI (P)	M. CASTELLANI (D)
OPERA	M...	M. BEAUFILS (D)
ORANGERIE	Mme LECLOSE (P) et (D)	
ORSAY	M. VINCENT (P)	M. de CLINCHAMPS (D)
PALAIS ROYAL	M. VIALLA (P) et (D)	
PASSY	M. CLOU (P) et (D)	
PRE CATELAN	M. LABELLE (P) et (D)	
RANELAGH	M. ASTROLOGI (P)	Mme FRUHINSHOLZ (D)
RIVOLI	M. MILLET (P) et (D)	
SAINT JAMES	M. CAHEN (P) et (D)	
SOLFERINO	M. LEFEBVRE (P) et (D)	
ST AUGUSTIN	M. LE CAIN (P)	M. MARCHAND (D)
ST CLOUD	M. SAUVEE (P) et (D)	
ST GERMAIN	M. GEORGES (P) et (D)	
ST HONORE	M. SEVILLA (P) et (D)	
ST MICHEL	M. MARTIN-RENOU (P) et (D)	
TROCADERO	M. DEVEZEAUX de LAVERGNE (P) et (D)	
TUILERIES	M. LOUDET (P) et (D)	
VARENNE	M. VALDES (P)	M. FABRE (D)

## Fenêtres et baies vitrées



Ainsi que nous vous l'annoncions dans la Lettre de décembre dernier, le grand nombre de réponses à notre questionnaire nous a permis de lancer un appel d'offres auprès de fournisseurs potentiels pour le changement des baies vitrées des immeubles de type 1 et 2.

Les réponses arrivent et les discussions sont en cours avec les fournisseurs, portant sur les qualités techniques et le prix afin que vous puissiez prendre votre décision dans les meilleures conditions.

Nous reviendrons vers vous très bientôt.

*Catherine Rich*

## Les assemblées secondaires : quelques chiffres.

Les assemblées des 37 syndicats secondaires se sont déroulées comme chaque année au cours du quatrième trimestre. Nous avons dû tenir des assemblées spéciales

pour quelques résidences au cours du premier trimestre 2013, principalement pour présenter à nouveau une résolution qui n'avait pu être adoptée à la majorité requise.

### Quelle est l'évolution des taux de participation à vos assemblées ?

	2008	2009	2010	2011	2012
ST HONORE	54,83	54,83	59,16	56,50	53,61
BRETEUIL	66,12	66,12	62,06	64,90	58,33
OPERA	53,16	53,16	49,93	44,58	49,54
ODEON	61,19	61,19	69,11	69,45	68,50
CHAILLOT	60,43	60,43	55,26	59,08	54,03
SOLFERINO	47,77	47,77	50,85	55,75	48,42
ST MICHEL	58,13	58,13	59,48	60,25	53,33
MAILLOT	56,57	56,57	57,97	61,51	49,19
ORSAY	62,46	62,46	63,52	53,15	55,15
RANELAGH	61,82	61,82	67,64	70,90	71,17
ST AUGUSTIN	57,08	57,08	54,70	62,44	52,30
LONGCHAMP	55,86	55,86	59,77	59,67	64,88
DAUPHINE	61,21	61,21	55,53	58,93	55,50
PASSY	66,22	66,22	64,40	56,73	58,05
GABRIEL	61,00	61,00	62,63	63,48	55,11
ORANGERIE	53,62	53,62	56,68	56,34	52,67
VARENNE	62,82	62,82	59,35	65,21	62,83
LA MUETTE	66,11	66,11	76,35	58,44	59,84
LOUVRE	64,79	64,79	62,49	70,14	61,71
CONCORDE	70,15	70,15	64,76	65,33	67,60
ETOILE	60,93	60,93	60,02	61,46	56,77
GEORGE V	72,19	72,19	69,31	70,06	75,40
BAGATELLE	78,87	78,87	81,55	76,84	71,14
TUILERIES	67,64	67,64	64,26	70,50	66,04
ST-JAMES	60,73	60,73	58,76	65,40	64,47
MONCEAU	49,21	49,21	47,83	46,19	51,84
IENA	47,00	47,00	52,03	50,73	50,66
RIVOLI	70,32	70,32	70,18	66,59	66,81
AUTEUIL	66,13	66,13	66,72	68,40	65,98
TROCADERO	64,54	64,54	68,27	66,91	60,38
PRE CATELAN	62,17	62,17	61,29	61,87	48,58
ST CLOUD	82,22	82,22	86,35	88,45	77,38
PALAIS ROYAL	82,24	82,24	72,77	81,97	83,45
FOCH	63,87	63,87	77,91	63,24	75,67
ST GERMAIN des PRES	64,50	64,50	85,05	64,43	60,93
NEUILLY	75,73	75,73	70,04	63,46	69,47
GARAGES G.1	60,56	60,56	73,33	66,11	72,77
MOYENNE	62,98	62,98	64,25	63,39	61,34

Bien souvent dans les résidences où le taux de participation est important, les délégués d'immeuble n'hésitent pas à faire du porte à porte avant les assemblées, le résultat est là : qu'ils en soient remerciés.

**Lors de ces assemblées, par votre vote, soit en étant présent, soit en donnant votre pouvoir, vous décidez de l'avenir de votre résidence !**

En 2012, le montant total des budgets de fonctionnement des syndicats secondaires votés pour 2013 représente 11 265 000 €.

À Parly2, ce montant comprend l'entretien des façades (hors traitement spécifique tel le décapage des boiseries par exemple, faisant l'objet d'une résolution) pour les résidences de type 1 et 2 pour une somme de 1 451 000 €.

En 2013, suite aux appels d'offres, six

entreprises sont présentes à Parly2 pour procéder au ravalement des différentes résidences.

**Les postes les plus importants de vos budgets sont toujours les mêmes :**

- Nettoyage/ordures ménagères
- Eau froide
- Entretien des façades
- Espaces verts
- Gardiennage

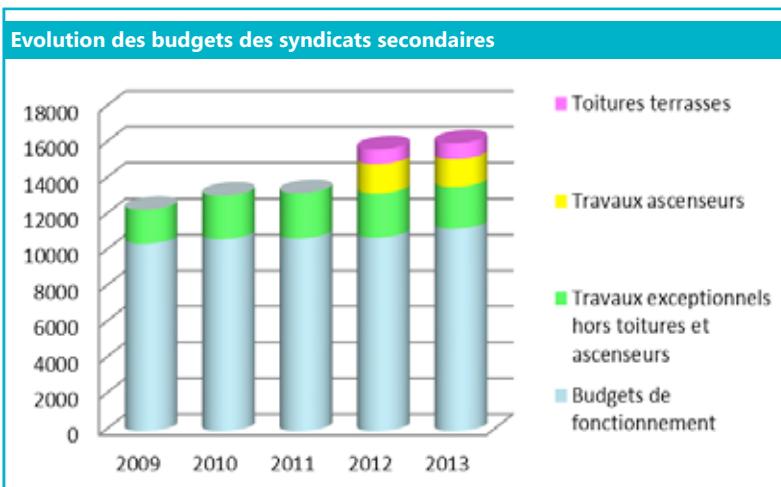
Si certains contrats ont été renégociés à la baisse, la forte augmentation du tarif de l'eau est malheureusement incontournable. La hausse de la TVA en 2012, passant de 5,50% à 7% a conduit également à la hausse de certains postes.

Les travaux votés en 2012 représentent 4 782 000 €, pour l'ensemble des résidences et dépendent du choix de chaque

syndicat, hors obligation réglementaire, telle la mise en conformité des ascenseurs qui est maintenant sinon réalisée, du moins votée pour tous les immeubles.

En 2012 et 2013, la mise en conformité des ascenseurs et la réfection des toitures-terrasses pour certaines résidences expliquent l'envolée des travaux exceptionnels, sachant que la situation de chaque résidence est particulière. Bon nombre de résidences ont anticipé les travaux obligatoires sur les ascenseurs et voté des appels sur plus d'une année, de manière à lisser les charges, ce qui n'apparaît pas sur le graphique ci-dessous, faisant état du montant des travaux votés, mais non de la durée des versements.

*Catherine Rich*



**Quels travaux représentent les montants les plus significatifs ?**

- Mise en conformité des ascenseurs
- Réfection des toitures-terrasses
- Travaux exceptionnels sur les façades (décapage, changement des bandeaux ...)
- Etanchéité des balcons
- Réfection des parkings
- Réfection des halls, escaliers ...
- Réfection des canalisations d'eau froide

**SESINI & LONGHY**

**Peinture intérieure  
Traitement de façades**

**01 58 68 55 55 – Fax. 01 56 58 55 56  
e-mail. info@sesini-longhy.fr**

102 avenue Jean Jaurès - 94203 IVRY SUR SEINE CEDEX  
SAS au capital de 135 450 € - SIREN 300 267 044 RCS Créteil - FR 71 300 267 044

**A VOS AGENDAS :**

**ASSEMBLEES GENERALES DE LA COPROPRIETE ET DE LA SAIC :  
NOTEZ LA DATE DU 13 JUIN 2013, A LA GRANDE SCENE DU  
CHESNAY.**

*Dates d'ouverture des  
piscines : du 12 juin  
au 15 septembre*

Si les conditions climatiques sont exceptionnelles, la fermeture pourrait être reportée d'une semaine.



*Ils nous  
ont quittés...*

- **Jean Pierre Barrère**  
(ancien Président du Conseil Syndical Principal)
- **Maurice Cointe**  
(ancien Maire du Chesnay et résident à Parly2)
- **Bernard Saint Girons**  
(ancien Président de la résidence Saint-Germain)

**Nous adressons nos sincères  
condoléances aux familles.**

OFFRE JEUNES 0-17 ANS

PRÉPARER L'AVENIR DE VOTRE ENFANT,  
C'EST ÇA L'ESPRIT D'ÉQUIPE.



**Offre assurance vie ou PEL :  
jusqu'à 50 € remboursés sur le 1<sup>er</sup> versement programmé**

pour l'ouverture d'un compte à vue associé à  
**Érable Évolutions Junior<sup>(1)</sup> ou à un PEL<sup>(2)</sup> à votre enfant**

> Pour profiter de cette offre, rendez-vous dans l'une de vos **agences Société Générale du Chesnay.**

DEVELOPPONS ENSEMBLE  
L'ESPRIT D'ÉQUIPE  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Offre non cumulable avec les autres offres Société Générale, valable jusqu'au 31/05/2013, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la banque et dans la limite des dispositions légales et réglementaires en vigueur.  
(1) Modalités et conditions tarifaires détaillées dans la notice d'information du contrat. Érable Évolutions gestion Junior, formule du contrat Sogévie, est un contrat d'assurance collective sur la vie de Sogécap, compagnie d'assurance sur la vie et de capitalisation régie par le Code des assurances. Ce contrat est présenté par Société Générale en sa qualité d'intermédiaire en assurance dont le siège social est situé 29, Bd Haussmann 75009 Paris (immatriculation à l'ORIAS n° 07 022 493) (www.orias.fr). Sogécap, Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 168 305 450 EUR entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - 086 380 730 R.C.S. Nanterre - Siège Social : 50 avenue du Général de Gaulle 92093 PARIS LA DEFENSE CEDEX - Service Relations Clients : 42, Bd Alexandre Martin 45 057 ORLEANS CEDEX 1. Sogécap ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents n'est pas garantie, mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la note/notice d'information du contrat. (2) Un seul PEL par personne tous établissements confondus. Offre valable jusqu'au 31/05/2013 non cumulable avec toute autre offre épargne logement : le montant du premier versement régulier offert dans la limite de 50 € pour toute ouverture d'un PEL à la Société Générale. La somme sera créditée sur le compte bancaire alimentant le PEL dans les 30 jours qui suivent le versement du dépôt initial. Société Générale, DCMA/CCM - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18, S.A. au capital de 975 341 533,75 € - 552 120 222 RCS Paris, siège social 29, Bd Haussmann, 75009 Paris. - 03/13.

## FERMETURE DU CLUB ARS

Pendant les vacances scolaires, sauf pour le bridge, le scrabble, la bibliothèque et les animations pour les jeunes : notre répondeur ou notre site internet vous indiquera les jours et heures d'ouverture. Arrêt des activités : du 28 juin au 16 septembre.



## 3 NOUVEAUTÉS - INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT !

### Relaxation pour lycéens et étudiants : samedi 20 avril de 14h30 à 17h

Préparation aux examens, trac, sommeil perturbé, par Laure de La Loge, coach-relaxologue qui intervient auprès des étudiants en classes préparatoires aux Grandes Ecoles.

### Atelier culinaire : mardi 21 mai de 14h à 16h

Vous réaliserez un panier dégustation que vous emporterez chez vous. Vous découvrirez une cuisine créative autour des produits de saison. Des ateliers à thème vous seront proposés l'an prochain.

### Coaching-relaxation pour les adultes : samedi 25 mai de 10h à 12h30

« Bien-vivre son quotidien professionnel et personnel »

### Atelier bijoux fantaisie : jeudi 13 juin 14h à 16h

Prix de lancement: 40€ (kit matériel inclus).

## Jeudi 6 juin : CHATEAU de BIZY

Visite de la vieille ville de Vernon avec sa collégiale (construite du 12<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> siècle). Déjeuner au bord de l'eau. Visite du château. Retour avant 18h. Le château de BIZY, près de Vernon, a été bâti à partir de 1741 et surnommé le « Versailles normand », avec ses belles écuries inspirées de Versailles ; il a reçu Louis XV et Mme de Pompadour et appartenu au duc de Penthièvre arrière petit-fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, avant d'être vendu à la révolution...



Départ rue Moxouris : 10h00

## PROGRAMME DES MOIS À VENIR, en plus des cours habituels :

### Informatique :

de nouvelles sessions commencent, n'hésitez pas à nous demander si vous pouvez intégrer un cours ou un atelier en groupe de 5 ou 6 personnes avec Word, Excel, Internet, création d'albums de photos, un diaporama ou un site à usage personnel.

### Café Littéraire « La Guerre » mardi 28 mai :

pour dialoguer avec les autres lecteurs, vous trouverez de nombreux livres sur ce thème que les bibliothécaires se

feront un plaisir de vous prêter.

### Français pour étrangers :

quelque soit leur niveau, dès leur arrivée en France, les étrangers peuvent suivre nos cours.

### Visite au Musée d'Orsay, 15 mai à 14h30.

### Dîner-Contes fantastiques, en musique- jeudi 18 avril à 20h :

4 conteuses et 2 musiciennes nous feront rêver.

### Conférence -Klimt dans son siècle, mardi 23 avril à 14h :

par Florence van Haecke,

### Animations jeunes :



de 7 à 11 ans, pendant les vacances scolaires de Printemps : ateliers d'arts manuels certains après-midi de 14h à 17h. Inscrivez-vous dès

maintenant et au minimum 1 semaine avant le début des vacances.

### Théâtre à Paris - « Tour du Monde en 80 jours » - Mardi 23 avril :

une comédie en 80 fous rires. Profitez des prolongations pour cause de succès ! (départ du Chesnay à 17h45).

### Scrabble :

les vendredis de 14h à 18h

### Bridge :

parties libres tous les lundis de 14 à 18h.

## EXPOSITION DES ATELIERS

**Du 2 au 12 avril :** aquarelles des élèves de Thérèse Jaud et Véronica Peirce.

**Du 16 au 26 avril :** aquarelles des élèves de Patricia Sourice,

et Peinture sur porcelaine des élèves de Séverine Morel d'Arleux.

**Du 14 au 24 mai :** Aquarelles des élèves de Françoise Le

Campion et de Catherine Jordan.

**Du 28 mai au 7 juin :** peinture et dessin toutes techniques, élèves de Claire Le Chatelier.

**Du 12 au 28 juin :** élèves des ateliers-jeunes en dessin peinture.

## PRÉSENTATION DES ATELIERS : SAISON 2013 - 2014

■ Cartonnage, Scrapbooking (albums de photos personnalisés), Ateliers culinaires, Art floral...

■ Exposition des travaux des élèves, jeunes et adultes en Arts Plastiques, Dessin- Peinture et Artisanat (Réfection

de sièges, Bois et Décors Peints, Restauration de Faïence et Porcelaine, Peinture sur Porcelaine, Broderie).

## PORTES OUVERTES et PRE-INSCRIPTIONS :

mercredi 16 juin 10h à 18h : Les deux nouvelles co-directrices - Isabelle Desbrest, Isabelle Gabreau - et certains professeurs vous accueilleront.



I. Gabreau - F. Léridon - I. Desbrest



ACHETER | VENDRE | LOUER | GÉRER | FINANCER

## Venez nous rendre visite ou contactez-nous :



**AGENCE DE PARLY 2 SIEGE**  
2, avenue Charles de Gaulle 78150 LE CHESNAY  
Tél. : 01 39 54 43 46 - Fax : 01 82 66 02 60  
Email : [parly2@cph.fr](mailto:parly2@cph.fr)

**CPH IMMOBILIER** a vu naître les résidences de Parly 2, les a vu grandir, et tout au long de leur histoire a été présent, avec ses deux équipes commerciales : l'une à l'agence du « Siège », l'autre à l'agence du « Centre Commercial » de Parly 2.

Deux équipes de douze négociateurs, à votre écoute, constamment informés des nouvelles lois et réglementations en vigueur, et toujours disponibles pour trouver l'appartement que vous désirez ou vendre votre bien dans les meilleurs délais.



**AGENCE DE PARLY 2 CENTRE COMMERCIAL**  
Centre Commercial Parly 2 78150 LE CHESNAY  
Tél. : 01 39 55 48 00 - Fax : 01 82 66 02 60  
Email : [parly2@cph.fr](mailto:parly2@cph.fr)

**CPH IMMOBILIER** c'est aussi, sur place pour les investisseurs, un Service Gestion-Locative et un Service Location tous deux performants et qui vous déchargent de tout souci.

**CPH IMMOBILIER est incontournable à Parly 2.**

L'immobilier à portée de vie

[www.cph.fr](http://www.cph.fr)